

Le CS 13 Etoiles vous propose des compétitions de course à pied, selon le règlement suivant qui devra être respecté par tous les participants.

Le présent règlement pourra être révisé notamment en fonction du nombre de coureurs et des sponsors.

Article 1 : Courses, catégories, horaires et informations pratiques

- a) **Semi du Rhône** : 21097,5 mètres. Distance homologuée par la fédération suisse d'athlétisme.

Prix aux trois premiers de chaque catégorie si 20 personnes minimum dans la catégorie.

Catégories	
- Les apprentis : de 16 à 25 ans	- Les apprenties : de 16 à 25 ans
- Les cracks : de 26 à 39 ans	- Les cracks : de 26 à 39 ans
- Les expérimentés : dès 40 ans	- Les expérimentées : dès 40 ans

- b) **10K** : 10'000 mètres. Distance homologuée par la fédération suisse d'athlétisme.

Prix aux trois premiers de chaque catégorie si 20 personnes minimum dans la catégorie.

Catégories	
- Les apprentis : de 14 à 25 ans	- Les apprenties : de 14 à 25 ans
- Les cracks : de 26 à 39 ans	- Les cracks : de 26 à 39 ans
- Les expérimentés : dès 40 ans	- Les expérimentées : dès 40 ans

- c) **5K** : 5'000 mètres. Distance homologuée par la fédération suisse d'athlétisme.

Prix aux trois premiers de chaque catégorie si 20 personnes minimum dans la catégorie.

Prix spéciaux pour les jeunes particulièrement méritants.

Catégories	
- Les apprentis : de 10 à 20 ans	- Les apprenties : de 10 à 20 ans
- Les cracks : de 21 à 39 ans	- Les cracks : de 21 à 39 ans
- Les expérimentés : dès 40 ans	- Les expérimentées : dès 40 ans
Marcheurs (walking) : autorisés sans bâtons.	

- d) **1K** : environ 1000 mètres, parcours encore à définir.

Catégories	
- Garçons U6 : moins de 6 ans	- Filles U8 : moins de 6 ans
- Garçons U8 : 7 et 8 ans	- Filles U12 : 7 et 8 ans
- Garçons U10 : 9 et 10 ans	- Filles U15 : 9 et 10 ans
- Garçons U12 : 11 et 12 ans	- Filles U12 : 11 et 12 ans
Adultes (sans classement) : de 13 à 113 ans	

e) **Prix souvenir : distribué APRES la course** vers le ravitaillement d'arrivée.

- f) Horaires :
- Début de la manifestation : 9 h 15
 - Départ « Semi du Rhône » à 10 h 30
 - Départ « 10K » à 10 h 40
 - Départ du « 5K » à 11 h 30
 - Départ du « 1K » à 14 h 00
 - Proclamation des résultats : - 12 h 45 pour les 21K, 10K et 5K
- 14 h 30 pour le 1K

g) Informations pratiques :

- La remise des dossards aura lieu près du départ de la course le samedi 27 février de 13h30 à 16h00 dans la cantine du FC Bramois ou le dimanche 28 février dès 9h15 dans la cantine du Tennis de Bramois jusqu'à 30 minutes avant votre départ.
- Tarifs d'inscription :
 - o Semi : 35 frs
 - o 10K : 30 frs
 - o 5K : 25 frs
 - o 1K : 10 frs

Les inscriptions **ne comprennent pas le repas.**

Inscriptions sur place : majoration de 10 frs (1K : 5 frs par personne)

- Un **ravitaillement** sera disponible à chaque boucle de 5 km juste après le départ. Un deuxième ravitaillement est installé après la ligne d'arrivée. Vous y trouverez également votre prix souvenir
- Vestiaires : infrastructures du club de foot et de tennis de Bramois.
- Une zone non surveillée de dépôt des sacs est prévue. L'organisateur décline toute responsabilité en cas de vol ou de détérioration.
- Petite restauration sur place.

Article 2 : Généralités

Il n'est pas nécessaire d'avoir une licence d'athlétisme pour participer aux épreuves proposées.

L'organisateur décline toute responsabilité en cas de dommages subis par les biens personnels des participants. La souscription d'une assurance garantissant ces risques est du ressort de chacun.

Les routes empruntées ne sont fermées que pendant une durée réduite. Les règles de circulations légales s'appliquent durant tout le temps où les routes ne sont pas fermées. La responsabilité de l'organisateur pour des dommages directs ou indirects subis par un participant dans le cadre de sa participation à l'épreuve est exclue. Par son inscription, chaque participant confirme qu'il est au bénéfice d'une assurance-accident et renonce à toute action juridique envers l'organisateur.

L'organisateur ne procède à aucun remboursement des frais d'inscriptions en cas d'absence du participant.

Temps limite : les coureurs arrivant après 13 h 00 pourront ne plus être classés (sauf pour le 1K).

L'usage de bâtons n'est pas autorisé. L'usage des écouteurs n'est pas autorisé.

Chaque participant doit venir retirer personnellement son dossard, au minimum 30 minutes avant l'heure de départ de sa course. Inscription sur place possible seulement si le nombre maximum de coureurs n'est pas atteint et jusqu'à 1 h avant le départ.

Tous les participants acceptent que leur nom, prénom, domicile ou club figurent sur les listes de départ des courses, sur les listes des résultats et dans un journal. Les participants sont informés et acceptent que pendant la course leur image puisse être capturée par l'organisation ou ses prestataires.

Les prix sont distribués lors de la proclamation des résultats. Aucun prix ne sera envoyé par courrier postal. Des **prix-souvenir** seront distribués aux participants inscrits par internet **après l'arrivée à côté du ravitaillement final**.

La participation à la course ne confère aucun droit à utiliser la course à des fins promotionnelles ou commerciales. Toute communication sur l'événement ou utilisation d'images de l'événement est exclue sous réserve d'une autorisation expresse et écrite de l'organisateur qui en fixera les conditions.

Article 3 : Fair-play et contrôles antidopage

L'organisateur prône les valeurs olympiques d'amitié, de respect et d'équité.

L'organisateur est soumis au règlement de la fédération suisse d'athlétisme. Tout manquement à une règle pourra être sanctionné.

L'organisateur est soumis à « Swiss sport integrity », l'organe qui gère toutes les questions liées au dopage en Suisse. Des contrôles antidopage peuvent donc être effectués.

Article 4 : Droit à l'image

Les participants autorisent l'utilisation de leur image pour les besoins de la course (flyer, site internet, réseaux sociaux).

Sion, version 29.07.2026

BONNE COURSE A TOUS